

Animation et Sports

► **Emploi et formation**

DANS LES SECTEURS JEUNESSE,
SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ÉDITO

Voici une nouvelle édition du semestriel « Animation et Sports » très riche en informations.

La rubrique « Emploi » est consacrée aux résultats d'une enquête nationale sur l'**insertion des jeunes** ayant suivi une formation Jeunesse et Sports. Ces derniers affichent un taux d'emploi très correct, trois après l'obtention de leur diplôme. À noter toutefois, un léger désavantage pour les diplômés de l'animation socioculturelle sur le plan des conditions d'emploi.

La rubrique « Formation » est de mieux en mieux renseignée, grâce à la collaboration des organismes de formation qui fournissent des données détaillées sur le suivi des stagiaires. On y lira que l'année 2006 enregistre une évolution de la **présence des femmes** dans l'ensemble des formations et il est intéressant de remarquer que ce phénomène est encore plus marqué pour l'option sportive du BPJEPS.

Enfin le « Zoom », consacré au BAPAAT, apporte un éclairage sur un diplôme qui ne correspond peut-être pas au niveau de référence de la filière, mais qui joue un **rôle social** important. C'est un moyen efficace pour faciliter l'accès à l'emploi de jeunes ayant connu des difficultés scolaires. En revanche, ces publics n'ont pas encore franchi tous les obstacles pour renouer avec une logique de poursuite d'études.

Ces investigations seront poursuivies, durant l'année 2007, afin de mieux appréhender l'impact de ces filières en termes à la fois d'insertion des jeunes et de production de lien social. Dans cette perspective, la mission d'observation centrera ses travaux sur la place de l'**animation socioculturelle** en région.

EMPLOI

Un début de parcours professionnel favorable pour les diplômés de l'animation et du sport

Résultats nationaux de l'enquête « Génération 2001 » du Céreq.

L'environnement économique et social, dans lequel s'insèrent les diplômés de l'année 2001, est marqué par un ralentissement de l'économie et par la montée du chômage touchant principalement les jeunes. Parallèlement, les secteurs de l'animation et du sport enregistrent une forte croissance du nombre d'emplois exercés à titre permanent, et ce, jusqu'en 2004.

Ces résultats mettent en relief les conditions favorables d'insertion, sur le marché du travail, des sortants des formations du MJSVA. Cependant, ils mériteraient d'être nuancés au niveau régional, car on sait que les conditions d'insertion des jeunes, toutes filières confondues, sont moins bonnes en région PACA (Mémo ORM n° 16).



Réalisation : **Anne-Sophie Dumortier** (mission jeunesse, sports et vie associative, ORM). Conception : **Studio Magellan**
Crédits photo : **Hervé Hamon** / ministère des Sports de la Jeunesse et de la Vie Associative - **Anne-Sophie Dumortier** à l'IFAC / Revest les Eaux - Illustrations : **Maxime Lazennec**

— Semestriel
— Numéro 6
— Décembre 2006

En 2004, dans le cadre des enquêtes « Génération » et à la demande du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (MJSVA), le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq) a interrogé, au niveau national, près de 1 500 titulaires des deux diplômes de niveau IV de la filière : les diplômés en 2001 du brevet d'État d'éducateur sportif 1^{er} degré (BEES1) et ceux du brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse (BEATEP). L'objectif était de connaître leur parcours professionnel durant les trois années qui ont suivi l'obtention du diplôme.

- 48 % des diplômés BEATEP sont animateurs socioculturels.
- 51 % des diplômés BEES1 sont animateurs sportifs.

Parmi les diplômés de niveau IV du MJSVA de la génération 2001, moins d'un tiers ont obtenu leur diplôme dans le prolongement de leur cursus scolaire ; on les appellera les sortants « initiaux ». Ils sont davantage représentés dans les spécialités sportives (BEES1), que dans celles de l'animation socioculturelle (BEATEP), où les sortants sont globalement plus âgés et plus expérimentés. 7 titulaires de BEATEP sur 10 ont déjà eu une expérience professionnelle estimée à cinq ans en moyenne.

L'âge moyen du public en formation est plus élevé : plus de 24 ans pour les sortants « initiaux » et plus de 30 ans pour les personnes déjà insérées dans la vie active (les « post-initiaux »). Le diplôme apparaît comme une certification de seconde chance. Il permet à de nombreuses personnes sorties du système scolaire depuis longtemps d'obtenir une qualification, généralement via une formation prévue pour les demandeurs d'emploi.

► Un accès à l'emploi rapide et ciblé

Selon l'enquête « Génération 2001 », 95 % des diplômés du MJSVA ont un emploi dans les sept mois qui suivent l'obtention du diplôme, 82 % dans le mois qui suit. Plus de la moitié des diplômés occupent le même poste trois ans après. Deux tiers travaillent sur des postes directement liés à la spécialité de leur diplôme (animateur sportif, directeur de centre socioculturel, agent de la fonction publique territoriale).

Les femmes s'insèrent plus aisément sur des emplois en lien avec leur diplôme (76 %), principalement dans l'animation socioculturelle. Il en est de même pour les sortants initiaux.

Tableau 1 – Emploi dans les métiers de l'animation ou du sport, à la sortie de la formation

	Hommes	Femmes
Sortants « initiaux »	77 %	75 %
Sortants « post-initiaux »	60 %	76 %
Ensemble	66 %	76 %

Source : Céreq, MJSVA – Enquête Génération 2001.

Note de lecture : 77 % des hommes qui ont suivi une formation MJSVA dans le prolongement de leur cursus scolaire, travaillent dans les métiers de l'animation ou du sport, pour 23 % qui n'exercent pas dans ces métiers.

La différence d'insertion, observée entre les catégories de « post-initiaux » et d'« initiaux », s'explique en partie par la situation professionnelle précédant l'obtention du diplôme. Un tiers des personnes en emploi avant la formation, exerçaient leur activité professionnelle en dehors des secteurs de l'animation et du sport. Après l'obtention du diplôme, elles ont conservé cet emploi en attendant d'en trouver un autre directement lié à leur nouvelle qualification.

► Une insertion de meilleure qualité pour les diplômés sportifs

84 % des postes proposés aux nouveaux diplômés du MJSVA sont à temps complet, 36 % sont à durée indéterminée (soit la même proportion que pour l'ensemble de la génération 2001).

Néanmoins, la qualité de l'insertion diffère selon le secteur. Les embauches à temps partiel et les contrats aidés sont plus fréquents dans l'animation socioculturelle que dans le secteur sportif.

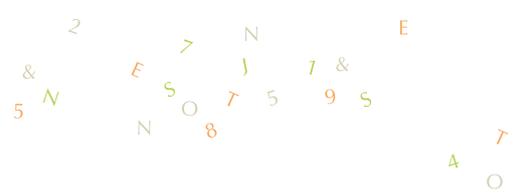
Tableau 2 – Type de contrats proposés pour le premier emploi et salaires

	Diplômés de l'animation socioculturelle (BEATEP)	Diplômés du secteur sportif (BEES1)	Ensemble des diplômés de niveau IV du MJSVA	Diplômés de bacs professionnels tertiaires
CDI	27 %	38 %	36 %	26 %
Temps partiel	19 %	12 %	16 %	27 %
Contrat aidé	50 %	27 %	29 %	ns*
Salaire médian	1 000 €	1 073 €	-	1 000 €
Salaire temps complet	1 067 €	1 100 €	-	-

* Non significatifs.

Source : Céreq, MJSVA – Enquête Génération 2001.



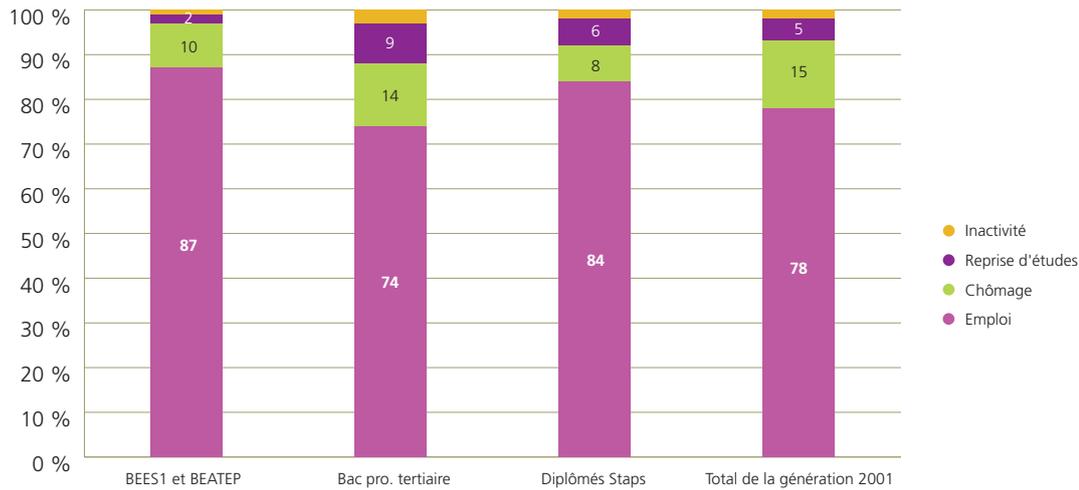


Sur le plan de la rémunération, il existe un écart de 73 € entre le salaire médian des sortants de BEES1 et celui des BEATEP (tableau 2). Pour les salariés à temps complet, cet écart s'amenuise sensiblement puisqu'il n'est plus que de 33 €.

Les diplômés de l'animation socioculturelle (secteur très féminisé, mais moins féminin que l'animation sportive n'est masculine) s'insèrent davantage sur des emplois à durée limitée et à temps partiel que les diplômés sportifs. Cette insertion s'avère, cependant, un peu plus sécurisante que pour les autres sortants, diplômés de niveau IV, du secteur tertiaire.

► **Trois ans après, 87 % des diplômés BEES1 et BEATEP sont en emploi**

Graphique 1 – Situation professionnelle trois ans après l'obtention du diplôme



Source : Céreq, MJSVA – Enquête Génération 2001.

Le taux d'emploi trois ans après l'obtention du diplôme (87 %), est supérieur de 13 points à celui du bac pro. tertiaire, niveau de formation équivalent. Ce taux d'insertion très correct est plutôt proche de celui des diplômés bac + 2 (BTS et DUT).

► **Les diplômés sportifs mieux stabilisés que les animateurs socioculturels**

Trois ans après leur sortie, 13 % des titulaires de BEATEP et de BEES1 sont sans emploi (au chômage, inactifs ou en reprise d'études). Ce taux est légèrement inférieur à celui des diplômés Staps (16 %).

Parmi les 87 % des sortants en emploi, près des deux tiers sont en CDI. Les diplômés sportifs sont mieux stabilisés et moins concernés par les embauches en contrats aidés. À noter que les travailleurs indépendants, statut assez courant dans le monde sportif, sont assimilés à des CDI.

Tableau 3 – Statut du contrat des personnes en emploi trois ans après et salaires

	BEATEP	BEES1	Bac pro. tertiaire	Staps
CDI	63 %	71 %	64 %	64 %
CDD	20 %	17 %	36 %	24 %
Contrats aidés	17 %	12 %	-	12 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Salaire médian	1 120 €	1 135 €	1 130 €	1 200 €

Source : Céreq, MJSVA – Enquête Génération 2001.

Note de lecture : parmi les diplômés de BEES1 en emploi trois ans après, 71 % ont été embauchés en CDI.

Même si la tendance générale est à la stabilisation et à la pérennisation des emplois dans les secteurs de l'animation et du sport, certains vivent encore dans la précarité. En 2006, la part des salariés du secteur des activités récréatives, culturelles et sportives parmi les salariés à faibles revenus d'activité en PACA est plus importante que celle de l'ensemble des secteurs. Les femmes, les salariés à temps partiel et les saisonniers, sont les principaux touchés (Sud Insee n° 96).



En PACA, l'emploi de contrats aidés est supérieur à la moyenne nationale et le développement des activités touristiques et de loisirs génère l'embauche de travailleurs occasionnels.



FORMATION

Le suivi des stagiaires en formation en 2005-2006

Les diplômes du secteur de la Jeunesse et des Sports

• **BAPAAAT**

(brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technique)

> niveau V

• **BEATEP**

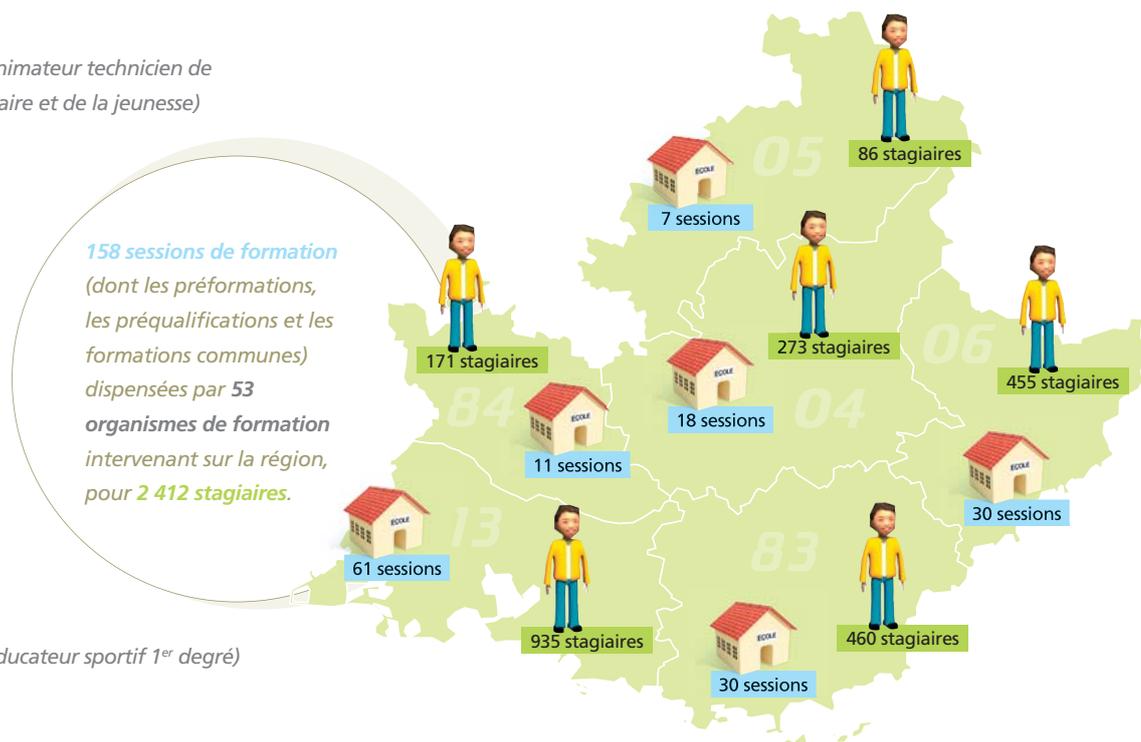
(brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse)

> niveau IV

► **La montée en puissance des formations BPJEPS, en 2005-2006**

Les sessions de formation habilitées par la DRDJS PACA sont réparties sur l'ensemble du territoire régional et concernent plus de 2 400 personnes. Les femmes demeurent minoritaires parmi les stagiaires (43 %), mais leur part s'accroît depuis deux ans.

Carte 1 – Répartition des sessions de formation et des stagiaires jeunesse et sport (PACA)



• **BEES1**

(brevet d'État d'éducateur sportif 1^{er} degré)

> niveau IV

• **BPJEPS**

(brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)

> niveau IV

• **DEFA**

(diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation)

> niveau III

• **BEES2**

(brevet d'État d'éducateur sportif 3^e degré)

> niveau II

• **DEDPAD**

(diplôme d'État de directeur de projet d'animation et de développement)

> niveau II

Source : ORM – Enquête annuelle du suivi des stagiaires, 2006.

Tableau 4 – Répartition des effectifs en formation par enseignement suivi

	Effectifs de l'animation socioculturelle	Effectifs de l'animation sportive	Effectifs totaux
BAPAAAT	201	82	283
BEES1	-	1 046	1 046
BPJEPS	410	464	874
DEFA	194	-	194
BEES2	-	15	15
Total	805	1 607	2 412

Source : ORM – Enquête annuelle du suivi des stagiaires, 2006.

Le BPJEPS continue son implantation. Il remplace aujourd'hui la totalité des BEATEP. Son évolution se poursuit avec la création de nouvelles options, tant dans le secteur de l'animation socioculturelle que dans le secteur sportif. Cela s'accroîtra l'an prochain, avec l'objectif de remplacer tous les cycles de BEES1 par des BPJEPS.

► **Un public plus féminin dans les formations BPJEPS**

Tableau 5 – Part des femmes dans les effectifs en formation en 2006

	Part des femmes dans les formations de l'animation socioculturelle	Part des femmes dans les formations sportives	Total femmes	Évolution depuis 2004
BAPAAT	55 %	61 %	57 %	+ 5
BEES1	-	27 %	27 %	0
BPJEPS	63 %	48 %	55 %	+ 4
DEFA	53 %	-	53 %	+ 1
BEES2	-	27 %*	27 %*	0
Total	57 %	35 %	43 %	+ 3

* Effectifs trop faibles pour être significatifs.

Source : ORM – Enquête annuelle du suivi des stagiaires, 2006.

Les femmes sont toujours majoritaires dans les formations de l'animation socioculturelle (57 %) et minoritaires dans les formations sportives, tous niveaux confondus (35 %). La moyenne régionale est néanmoins supérieure à la moyenne nationale. La part des femmes parmi les stagiaires BPJEPS s'accroît (+ 4 points), principalement avec l'augmentation des effectifs féminins dans les formations sportives (+ 5 points).

Cette évolution ne doit cependant pas masquer la quasi-exclusivité masculine des formés dans certaines disciplines sportives comme le canoë-kayak, le cyclisme, l'escalade, le rugby, le football, alors que ces disciplines sont aussi pratiquées par des femmes.

► **Une moyenne d'âge des stagiaires élevée**

Tableau 6 – Moyenne d'âge des stagiaires par type de formation

	Moyenne d'âge
BAPAAT	22 ans
BEES1	28 ans et demi
BPJEPS	27 ans
DEFA	34 ans
BEES2	29 ans
Total public J&S	27 ans et demi

Source : ORM – Enquête annuelle du suivi des stagiaires, 2006.

L'âge moyen des stagiaires BAPAAT a baissé (24 ans en 2004, 22 ans en 2006). Les formations BAPAAT concentrent plus de jeunes issus des missions locales. Ceux-ci sont souvent moins diplômés et ont une expérience professionnelle très réduite. Beaucoup sortent directement du système scolaire, parfois en situation d'échec personnel. Ce changement de public s'observe aussi dans les formations de BPJEPS, mais dans une moindre mesure. Globalement, les stagiaires des formations de l'animation socioculturelle demeurent plus âgés que ceux du secteur sportif.

► **Davantage de personnes peu ou pas diplômées à l'entrée en BAPAAT**

L'élément marquant est la récente baisse du niveau scolaire général à l'entrée en formation BAPAAT. Durant les années 2003-2004 et 2004-2005, 83 % des jeunes en formation BAPAAT avaient un niveau scolaire inférieur au bac, contre 90 % en 2005-2006. Ceci confirme que les formations BAPAAT accueillent de plus en plus de jeunes non qualifiés. En visant un diplôme professionnel moins classique par rapport aux spécialités industrielles ou tertiaires, leurs possibilités de s'insérer sur le marché du travail semblent plus grandes.

À l'inverse, dans les formations sportives, 28 % des stagiaires sont déjà titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur hors MJSVA (contre 23 % en 2005), notamment des filières Staps. L'arrêt du 12 octobre 2006 donne la possibilité aux diplômés de licence Staps « entraînement » et « activités physiques adaptées et santé » d'exercer une activité d'enseignement, d'animation ou d'encadrement des activités physiques ou sportives. Cela devrait freiner l'entrée en formation BPJEPS des diplômés de l'enseignement universitaire.



ZOOM SUR LES BAPAAAT

Un diplôme favorisant un retour à la vie sociale et professionnelle

Diplôme d'État homologué de niveau V (CAP, BEP, ...), commun au secteur socioculturel et sportif, le BAPAAAT (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la Jeunesse et des Sports) représente le premier niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités sportives et socioculturelles.

Les formations sont organisées à partir de trois options :

- **loisirs du jeune et de l'enfant** (auprès des enfants et des jeunes, dans les centres jeunes, les maisons de quartier, les équipements de proximité...);
- **loisirs tout public** dans les sites et structures d'accueil collectif (auprès d'un public de tous âges dans les villages vacances, les stations thermales, les stations balnéaires, les offices de tourisme, les gîtes ruraux, les bases de loisirs, les parcs d'attractions...);
- **loisirs de pleine nature** (auprès d'un public de tous âges dans les parcs naturels et toutes les structures faisant la promotion des loisirs de pleine nature).

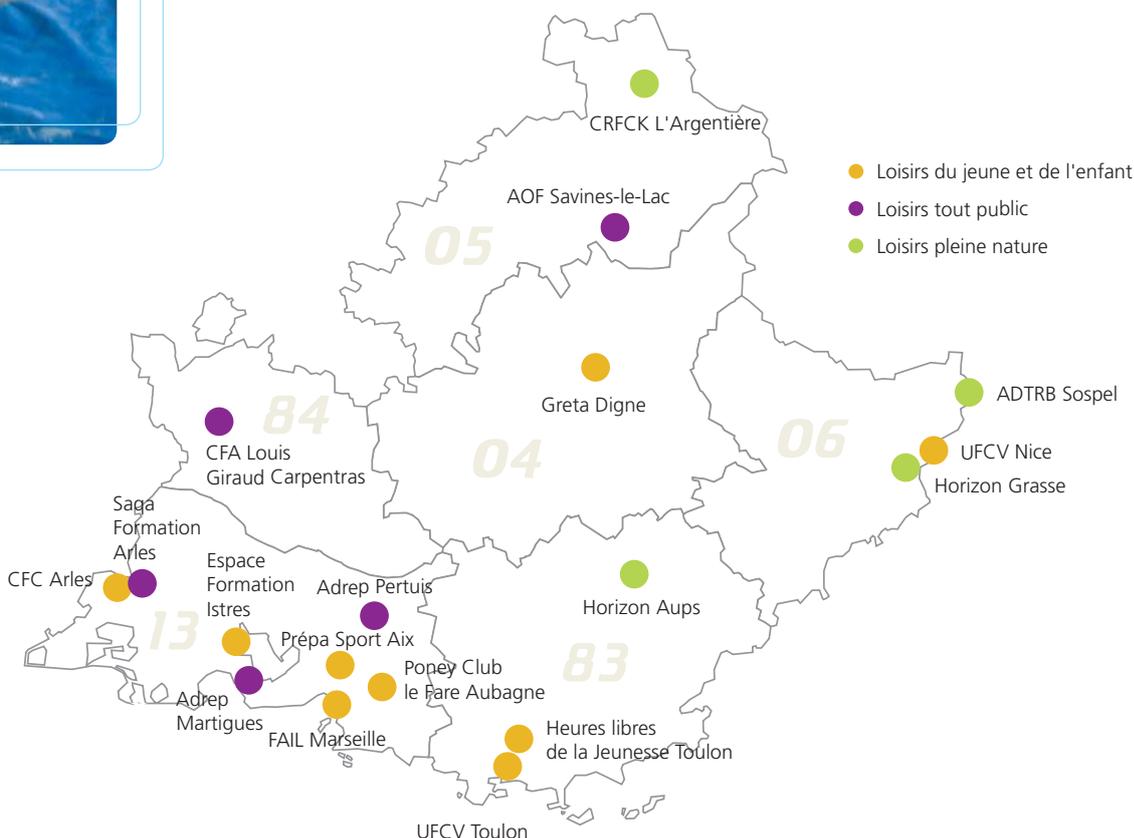
D'autre part, les formations proposent au moins un support technique, sportif ou socio-culturel.

Cette formation professionnelle comprend 1 500 à 2 000 heures d'enseignements généraux, professionnels et techniques. Elle se déroule en principe sur un an. Elle est ouverte aux personnes âgées de 16 ans ou plus.

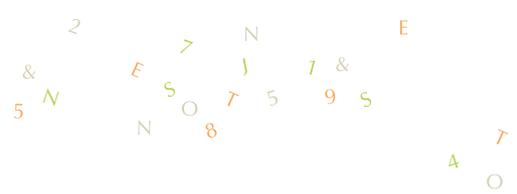
L'assistant-animateur (ou aide-animateur) participe à la préparation et la réalisation des activités. Il les adapte au public à l'aide de supports techniques et accompagne les participants dans leur réalisation. Dans le cadre de ce travail, l'aide-animateur est amené à gérer un groupe.



Carte 2 – Répartition des sessions de formation BAPAAAT sur le territoire régional en 2005-2006



Source : DRDJS – Traitement ORM.



En 2005, les formations BAPAAT concentraient 13 % de l'ensemble des formés de l'animation et du sport. C'est sensiblement plus que la moyenne nationale. Parmi ces formés, plus de la moitié obtient le diplôme à la sortie de la formation ; d'autres, généralement les salariés, ont besoin d'une année supplémentaire pour finaliser ce cursus, car ils doivent dégager du temps pour effectuer le stage pratique. Au total, sur deux ans, les deux tiers des personnes ayant suivi la formation ont finalement obtenu leur diplôme. Ceux-ci représentent le plus gros contingent de diplômés BAPAAT en France.

L'analyse de l'enquête annuelle du suivi des stagiaires des secteurs de la jeunesse et des sports en PACA, enrichie d'une dizaine d'interviews de formateurs et de diplômés, met en évidence les spécificités du BAPAAT.

► **Deux profils de stagiaires prédominent**

Les premières observations mettent en évidence deux profils.

- **Le premier, le plus fréquent, est celui des jeunes en difficulté d'insertion**, orientés par les missions locales. Souvent en échec scolaire, ils souhaitent suivre une formation qui laisse une place importante aux stages (souhait d'« être sur le terrain »). Certains cumulent des difficultés sociales et personnelles aux difficultés scolaires. Beaucoup manquent de repères sociaux et professionnels et ont besoin de se reconstruire personnellement avant l'ébauche d'un réel projet professionnel.

Néanmoins, le choix de suivre une formation dans les secteurs de l'animation ou du sport n'est pas un choix par défaut. Il fait suite à une ou plusieurs expériences dans le domaine. Les stagiaires peuvent déjà être titulaires d'un diplôme non professionnel délivré par le MJSVA (BAFA, BAFD), ou d'un diplôme fédéral, pour les sportifs souhaitant faire de leur sport un outil technique de l'animation.

Dans tous les cas, le BAPAAT est, ici, un outil de réinsertion à la vie sociale et professionnelle.

- **Le second profil rassemble davantage d'adultes ayant déjà une expérience professionnelle** et entrant en reconversion. Ils souhaitent changer de métier pour se rapprocher de leurs passions, leurs engagements (« se sentir utiles ») ou leurs actions bénévoles. Leur parcours professionnel est clairement construit et leur motivation de réussir est forte.

Depuis quelques années, le premier profil prédomine au détriment de groupes d'adultes, majoritaires il y a dix ans. Ce changement a suscité l'adaptation des méthodes pédagogiques au public des jeunes, dont les connaissances dans les savoirs fondamentaux sont plus réduites. De même, il a fallu mettre l'accent sur l'épanouissement personnel, la confiance en soi, afin que les stagiaires soient ensuite capables de prendre en charge des enfants.

Selon plusieurs responsables de formation interrogés, la variété des profils implique la constitution de groupes de plus en plus hétérogènes. La diversité des expériences peut enrichir l'ensemble des participants, mais elle peut aussi être un frein à l'enseignement. Ceci peut amener à concevoir des actions de remise à niveau pour certains.

► **Une prise en charge régulière des frais de formation BAPAAT dans le cadre du PRF**

Les 80 % des formations étaient, en 2005-2006, financées par la Région dans le cadre du programme régional de formation (PRF), dont les places étaient prioritairement réservées aux jeunes sans emploi et aux chômeurs. L'apprentissage concernait 5 % des formés. Une minorité n'accédait à aucune aide et finançait elle-même sa formation (8 % des stagiaires). Dans la plupart des cas, c'étaient des salariés en CDD ou d'anciens étudiants.

► **Une insertion rapide sur le marché du travail, mais sur des contrats à durée limitée**

Près de 60 % des sortants, demandeurs d'emploi à l'entrée en formation, trouvent un travail immédiatement à la sortie, parfois même avant, grâce au stage. Cependant, les emplois proposés dans l'animation sont le plus souvent des CDD de moins de 6 mois ou des emplois saisonniers, comme la plupart des emplois proposés aux diplômés de niveau V, dans la région.

Année 2005	PACA	France entière	% PACA
Nombre de diplômés BAPAAT	156	1 138	14 %
Total des diplômés J&S tous niveaux confondus*	1 926	16 725	11,5 %

*Hors BAFA, BAFD, qualifications complémentaires.
Source : MJSVA, ORM – Traitement ORM.



**Joyeuses fêtes
 et bonne année
 2007**

Les principaux employeurs sont les centres de vacances et de loisirs, les maisons de quartier, parfois les associations intervenant dans l'encadrement des activités périscolaires et, de plus en plus, les maisons de retraite.

Le suivi, un an après, indique que la majorité des nouveaux salariés sont toujours en emploi. Les données disponibles ne permettent pas de savoir s'il s'agit du même poste.

Les jeunes ayant suivi une formation « option pleine nature » dans le milieu sportif (principalement le milieu équestre) semblent être plus enclins à s'engager, quelques années plus tard, dans une formation supérieure de niveau IV (BEES1 ou BPJEPS).

Il faut toutefois souligner les difficultés des diplômés du BAPAAT à intégrer les formations de niveau IV.

Ces difficultés sont de deux ordres :

- les prérequis sont insuffisants notamment à l'écrit. La formation en BPJEPS exige des capacités de synthèse et de rédaction qui ne sont forcément acquises par les stagiaires BAPAAT ;
- l'insuffisance de détour par l'emploi, d'expérience professionnelle et de recul sur son propre parcours (surtout pour les plus jeunes) est un handicap. Ces acquis sont fortement recommandés avant d'envisager l'accès au niveau IV.

Certaines personnes cumulent ces deux difficultés.

La formation BAPAAT est un moyen efficace de réinsertion sociale des jeunes et d'accès à un premier emploi. Beaucoup ont repris confiance en eux, ont retrouvé un équilibre personnel et ont ainsi eu accès à un travail. Les abandons en cours de formation sont rares (moins de 5 %) car le support technique (équitation, canoë-kayak, image et son, théâtre...) permet un accès ludique et pratique au métier d'animateur. Les longues périodes passées en structures d'accueil soulignent clairement les exigences des employeurs (disponibilité, responsabilité) et les contraintes des secteurs (multiemployabilité, CDD, temps partiel).

Pour en savoir plus

Publications nationales

- TRUCHOT G., CLERON E., *Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 87 % des titulaires du BEES et du BEATEP ont un emploi*, MJSVA, mission statistique, « Stat-info » 06-01, janvier 2006.
- TRUCHOT G., CLERON E., *Le parcours des diplômés du MJSVA*, MJSVA, mission statistique, « Stat-info » 06-02, janvier 2006.

Publications régionales

- DUMORTIER A.-S., *Animation et Sports, Chiffres-clefs 2006*, ORM, juin 2006.
- MARTINELLI D., *450 000 salariés à faibles revenus d'activité en Provence - Alpes - Côte d'Azur*, « Sud Insee l'essentiel » n° 96, octobre 2006.
- REVEILLE-DONGRADI C., *De l'école à l'emploi en région PACA*, ORM, « Mémo » n° 16, mai 2004.

Quelques repères chiffrés pour PACA, concernant le BAPAAT

Les formations 2005-2006	16 organismes de formation ont été habilités 20 sessions de formation proposées sur les six départements de la région
Les stagiaires 2005-2006	265 stagiaires 57 % de filles 32 % ont moins de 20 ans ; 80 % ont moins de 25 ans 91 % ont un niveau inférieur au bac à l'entrée en formation 49 % sont demandeurs d'emploi ; 27 % sont sans activité, 19 % sortent du système scolaire et 5 % sont salariés
Le financement des frais de formation 2005-2006	82 % des stagiaires ont obtenu un financement de la Région (PRF) pour la formation 8 % n'ont aucune prise en charge des frais de formation
Les diplômés 2005	69 % ont obtenu leur diplôme (dans les deux ans qui suivent le début de la formation)
Suivi des formés 2004-2005 (54 % de réponses à l'enquête)	60% des demandeurs d'emploi ont trouvé un travail à la sortie
<i>Source : ORM.</i>	

Ce document est téléchargeable sur les sites de l'ORM et de la DRDJS : www.orm-paca.org et www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr